



RETENUE A LA SOURCE
Impôt sur les Sociétés ou Impôt sur le Revenu
Produits Bruts perçus par les Personnes Physiques ou
Morales Non Résidentes
(Articles 160, 171 et 174-III du C.G.I.)
BORDEREAU - AVIS DE VERSEMENT

Mois / / / / Année / / / / / /

Type d'impôt ⁽¹⁾ I.S I.R

IDENTITE DE LA PARTIE VERSANTE

N° d'identification fiscale : / / / / / / / / / / N° d'identification à la taxe professionnelle : / / / / / / / / / /

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse du domicile fiscal, du siège social ou du principal établissement :

..... Ville :

CADRE A SERVIR PAR LA PARTIE VERSANTE

Montant des produits imposables ⁽²⁾	Taux %	Montant des droits en principal A	Pénalité de 20% ⁽³⁾ B	Majoration de retard de 5% et 0,5% ⁽³⁾ C
.....
Total des colonnes A + B + C :(arrondi au dirham supérieur).				
Total (en toutes lettres) :				
.....				

Ale
Cachet et signature

CADRE A SERVIR PAR LA RECETTE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Montant des droits en principal A	Pénalité de 20% B	Majoration de retard de 5% et 0,5% C	Total (arrondi au dirham supérieur) A + B + C
.....
Arrêté à la somme globale de (en toutes lettres) :			
.....			
RAF de :			Cachet et signature
Quittance n°: Date de versement :			

(1) - Cocher la case correspondant à l'impôt à verser.

- Remplir un bordereau de versement pour chaque type d'impôt.

(2) A arrondir à la dizaine de dirhams supérieure.

(3) En cas de versement hors délai, il est appliqué une pénalité de 20% et une majoration de 5% pour le premier mois de retard et de 0,5% par mois ou fraction de mois supplémentaire (article 208 du CGI).

Liste des entreprises non résidentes bénéficiaires des rémunérations ⁽¹⁾

Mois / ___/___/ Année / ___/___/___/___/

Partie versante : raison sociale : N° d'identification fiscale / ___/___/___/___/___/___/

Société débitrice ⁽²⁾ : raison sociale : N° d'identification fiscale / ___/___/___/___/___/___/

<u>Désignation des entreprises non résidentes bénéficiaires :</u>		Date de versement, de mise à disposition ou d'inscription en compte des produits	Nature du revenu	Montant brut hors TVA des rémunérations allouées aux bénéficiaires (3)	Taux Applicable (4) %	Montant en principal des retenues effectuées (Arrondi au dirham supérieur)	Observation (5)
1	Nom et prénom ou raison sociale						
2	Adresse à l'étranger						
3	Pays						
4	N° d'identification fiscale						
{ 1							
{ 2							
{ 3							
{ 4							
{ 1							
{ 2							
{ 3							
{ 4							
{ 1							
{ 2							
{ 3							
{ 4							
Total							

(1) Joindre un état annexe si le nombre des bénéficiaires dépasse quatre.

(2) - Ligne réservée aux intermédiaires financiers (article 160-I du CGI) ;
- Présenter la liste nominative des bénéficiaires par société débitrice (donneur d'ordre).

(3) A arrondir à la dizaine de dirhams supérieure.

(4) Le taux de la retenue est égal à 10% sauf dérogation prévue par les conventions fiscales conclues par le Maroc.

(5) En cas d'exonération, indiquer la référence légale.

Ale
Cachet et signature